

PV d'AG annuelle - Association Ushagram Suisse

16 septembre 2024 à 12h15 à distance

Personnes présentes : Barbara Frank - présidente, Dominique Delley - vice-président, Jacques Albohair - directeur, Paul Gaullier - trésorier, Hélène Harment - secrétaire, ainsi que 9 membres sympathisants. *Excusés : 3. Délégations : 3. Total : 20.*

A. ADMINISTRATIF

1- Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Approuvé à l'unanimité.

2- Rapport d'Activités 2023

Approuvé à l'unanimité.

3- Rapport comptable 2023

Présenté par le trésorier. 17 Communes du Canton ont financé nos projets. L'exercice termine avec un résultat négatif de 1'044.- Les honoraires de notre auditeur de comptes sont acceptés. Le rapport comptable est approuvé à l'unanimité.

4- Montant des cotisations

Les montants de 20 Fr. pour les personnes seules et 30 Fr. pour les couples, sont maintenus à l'unanimité.

B. TERRAIN

Un diaporama du terrain est partagé avec les écrans des membres montrant une sélection des réalisations au Liban.

5- INDE

Kechala

Les dons effectués en 2023 ont permis d'effectuer la réfection des barques navettes qui font le trajet entre deux des villages d'autochtones autour de l'immense lac de barrage et la ville voisine. Celles-ci montraient des défauts structurels dus à l'usure et à la surcharge. Il était urgent de les remettre en état afin de prévenir tout accident pouvant s'avérer fatal pour des populations ne sachant pas nager.

L'installation solaire de chauffe-eau du pensionnat de garçons qui était devenue dysfonctionnelle du fait de sa vétusté a été également remise en état. A noter que Kechala se trouve à 900m d'altitude.

6- LIBAN

a. Liban. Situation générale

Vu la situation à Gaza et le conflit armé entre le Hezbollah et Israël, les libanais craignent le pire. Ce qui ne les empêche pas de vivre "normalement" - manière de conjurer le sort et de se focaliser sur ce qui est encore possible. Des missiles sont tombés sur le territoire de la Bekaa mais sans causer de dégâts importants. La situation économique est de plus en plus catastrophique, la livre libanaise étant passée de 60'000 à 90'000 LBP pour 1 dollar US, devise désormais répandue dans le pays. 70% des ménages libanais n'ont pas les moyens d'acheter suffisamment de nourriture. Parmi les réfugiés, le pourcentage monte à 99%. 1 enfant sur 10 travaille. 50% des familles ont interrompu l'éducation de leurs enfants. 4 familles sur 10 ont réduit leurs dépenses d'éducation pour subvenir à leurs besoins élémentaires. (World Bank)

a. Bekaa – programme d'alphabétisation avec SAWA, partenaire associatif local

Pendant le premier semestre 2024, 100 enfants ont été formés. 25 au niveau 1 dont tous ont réussi le test de passage au niveau 2 ; 75 au niveau 2, dont tous ont réussi le test de passage au niveau 3. Présentement la session du deuxième semestre est en cours avec 100 enfants. Les formations ont toujours lieu dans des tentes louées au sein des campements informels. La visite et l'audit du projet sera effectuée comme l'année passée par une personnalité locale indépendante ayant de l'expérience dans ce domaine, M. Daoud Matta.

C. ASSOCIATIF

7- Avenir et développement d'Ushagram Suisse

a) Activités, orientations et stratégies

Arrêt des activités au Liban / Déplacement des activités vers l'Afrique / Création d'une filiale d'Ushagram au Sénégal

Le Comité, dans sa réunion du 3 septembre 2024 a décidé unanimement ce qui suit (voir détail du PV correspondant) :

- *fin des activités au Liban fin 2024 ;*
- *choix du Sénégal comme zone d'activité prioritaire*
- *demande de l'agrément d'Ushagram Suisse, en tant qu'"association étrangère" pour exercer au Sénégal et désignation de Jacques Albohair, directeur et responsable des projets, comme représentant local.*

En effet, la discussion entre les membres du Comité avait déjà eu lieu préalablement, aussi avec le terrain. Elle concernait

- la situation de guerre au Liban ;
- la baisse considérable de notre récolte de fonds depuis 2023, signe que nos bailleurs ne nous suivent plus dans le contexte actuel ;
- la difficulté de continuer à considérer l'activité exercée au Liban comme activité de "développement" dans une situation virant vers l'humanitaire, ce qui n'est pas le but de nos donateurs institutionnels genevois ;
- le fait que depuis la crise du COVID, nous ne nous rendions plus sur le terrain même si nous avons mis en place un système d'audit, efficace, qui ne remplaçait pas toutefois le contact direct ;
- le lancement d'une recherche de fonds en Suisse alémanique, en cherchant des parrainages entre des écoles de la place et notre ONG partenaire libanaise, n'ayant pas porté ses fruits ;
- la présence fréquente de notre directeur, responsable des activités de terrain, en Afrique de l'Ouest, en particulier au Sénégal, ce qui permettrait de renouer avec le contact du terrain ;
- ses retours fréquents sur la situation et les besoins en Afrique de l'Ouest qui, par ailleurs, affectent le continent européen ;
- la priorité accordée donnée à l'Afrique par l'ONU et les organisations intl. depuis 2013.

Le directeur avait rédigé et partagé avant la réunion un document interne intitulé "*Pourquoi l'Afrique ?*" et préparé un premier document programmatique concernant un projet à mettre en œuvre en Casamance au Sénégal avec une vision sur cinq ans. Ce document interne sera prochainement rédigé en version publique et mis en ligne.

Il s'est également renseigné sur le cadre juridique permettant de travailler plus efficacement en Afrique où les problèmes de gouvernance peuvent compliquer le travail sur le terrain et a remonté ces informations vers le Comité en lui présentant des mesures concrètes à adopter. L'Assemblée Générale valide à l'unanimité les décisions susmentionnées du Comité.

b) Élection d'un nouveau membre du Comité

Afin de respecter la réglementation sénégalaise et de fonctionner plus efficacement sur place, le membre actif M. Mamadou Saliou Diallo, de Mbour, Sénégal, est proposé pour élection au sein du Comité.

L'Assemblée Générale vote unanimement pour l'élection de Mamadou Saliou Diallo comme membre du Comité.

c) Gestion des cotisations et recherche de nouveaux membres

Les membres reconnaissent avoir des difficultés à recruter de nouveaux membres du fait de leurs occupations professionnelles et familiales. Un texte ciblé que les membres circuleront parmi leur réseau de connaissances personnelles est toujours à l'ordre du jour.

d) Recherche de fonds 2024

Les donations en 2024 sont en baisse par rapport à l'année précédente, elle-même déjà en nette baisse, soit 24'690 Fr. à ce jour, montant le plus bas depuis deux décennies.

8- Modification des Statuts

Afin de travailler plus efficacement dans le sens des décisions récentes du Comité, il est proposé de procéder à quelques modifications mineures des Statuts, selon ce qui suit :

- a) Rajout de "Créer des filiales" dans les Compétences du Comité, article 10.7 – compétence implicite précédemment mais qu'il vaut mieux énoncer de manière explicite ;
- b) Modification des catégories de membres, article 8.2 : membre "ordinaire" devient membre "sympathisant" et rajout de la catégorie de "membre actif".
- c) Précision dans les Compétences du Comité définissant les prérogatives des différents membres selon leur catégorie : au paragraphe comprenant "il décide de leur admission ou exclusion" est rajouté "et (décide) des prérogatives des types de membres", article 10.7.

L'Assemblée Générale approuve ces modifications de Statuts à l'unanimité.

9- Divers

Néant.

La séance est levée à 13h00.

Fait à Genève, le 17 septembre 2024



Barbara Frank
Présidente



Dominique Delley
Vice-président